

**Epreuve écrite de dissertation philosophique
Option Lettres et sciences humaines**

Epreuve ouverte sous la responsabilité de l'ESSEC

**Epreuve ENS B/L
Moyenne par école**

Chiffres communiqués par la Direction des admissions et concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

Ecoles	Moyennes	Ecart-type	Candidats
ESSEC	10,80	3,30	204
AUDENCIA Nantes	10,28	3,36	169
Ecole de Management de NORMANDIE	8,06	3,04	16
Ecole de Management Strasbourg	8,49	2,60	57
EDHEC	10,55	3,22	177
EMLYON Business School	10,44	3,20	186
ESC Amiens	8,11	3,02	19
ESC Bretagne Brest	7,73	2,83	11
ESC Chambéry	8,43	3,30	14
ESC Clermont	8,49	2,60	57
ESC Dijon	8,49	2,60	57
ESC Grenoble (GEM)	9,99	3,28	131
ESC La Rochelle	8,22	2,94	18
ESC Montpellier	8,69	3,17	42
ESC Pau	8,29	3,34	14
ESC Rennes	8,49	2,60	57
ESC Saint-Etienne	8,13	3,36	16
ESC Troyes	8,64	3,70	11
ESM de Saint-Cyr Lettres	11,90	4,68	10
INSEEC (Paris-Bordeaux)	8,48	2,83	46
ISC Paris	8,36	2,66	45
ISCID	9,33	5,86	3
ISG	10,13	3,50	16
SKEMA Business School	9,28	2,89	103
TELECOM Ecole de Management	8,85	2,87	26
TOULOUSE Business School	9,83	3,14	103

Moyenne générale : 10,37

Ecart-type : 3,34

Nombre de candidats : 245

DISSERTATION PHILOSOPHIQUE

Option Lettres et sciences humaines

Epreuve ENS B/L

Frank BURBAGE

Sujet : « Changer ses désirs, plutôt que l'ordre du monde »

§1

Dans l'ensemble cette session 2012 s'est bien déroulée, et la correction n'a pas soulevé de problèmes particuliers. Rappelons, comme les années passées, que cette épreuve se rattache sans solution de continuité à l'esprit général et aux contenus formation philosophiques dispensés dans les Classes préparatoires littéraires et dans les Khâgnes « BL » en particulier. Il faut toutefois mentionner la durée particulière de cette épreuve de dissertation : quatre heures et non pas six comme à l'ENS, ce qui impose un rythme de composition assez soutenu, et une contrainte de concision à ne pas négliger (attention à l'inachèvement possible des copies).

Pour mémoire, on peut rappeler les sujets qui ont été proposés ces dernières années : « Sommes-nous des sujets ? » (2002), « Le connu et l'inconnu » (2003), « L'expérience du mal » (2004), « Faire la loi » (2005), « L'étranger » (2006), « En quel sens peut-on dire de la politique qu'elle est rationnelle ? » (2007), « La sensibilité nous instruit-elle ? » (2008), « Qu'est-ce qui est respectable ? » (2009), « Bien penser et bien faire » (2010), « Qui sont nos ennemis ? » (2011). Et, cette session 2012 : « Changer ses désirs, plutôt que l'ordre du monde ».

On s'efforce de concevoir les sujets et de les formuler dans une langue qui ne comporte pas de sophistications ou d'équivoques excessives : elles risqueraient de brouiller la compréhension des difficultés qui sont en jeu. Les sujets se veulent suffisamment ouverts pour permettre aux candidats de mobiliser une culture philosophique dont on sait qu'elle varie selon les classes et selon les parcours philosophiques des uns et des autres, suffisamment précis toutefois pour contraindre à l'élaboration d'une interprétation et d'une analyse qui se doit d'être à la fois pertinente et rigoureuse. À l'évidence, toutes les années de préparation comptent pour les candidats, dont les plus expérimentés disposent d'une formation philosophique sur quatre ans. Il n'y a jamais sur un sujet donné de référence ou d'exemple obligés, y compris lorsque la formule du sujet peut être associée aux propositions de tel ou tel auteur – c'était le cas cette année et nous reviendrons ultérieurement sur ce point. En revanche, dès lors qu'un candidat convoque tel auteur ou telle œuvre, telle séquence doctrinale ou tel exemple, il s'oblige lui-même à un propos suffisamment instruit et suffisamment développé pour être éclairant et convaincant.

Il ne sert à rien de multiplier les références : quelques unes, bien comprises et surtout bien utilisées, suffisent. Les « fiches-auteurs » préparées à l'avance et platement récitées le jour de l'épreuve nuisent gravement aux copies qui cèdent à cette facilité. Le jury attend et apprécie des connaissances philosophiques progressivement acquises, mûries, et véritablement appropriées.

Cet esprit général sera encore celui de la session 2013 du concours et c'est dans une telle perspective que nous invitons les candidats à se préparer.

Toute l'échelle des notes est utilisée pour l'évaluation et l'ordonnement des copies, en réservant les notes les plus basses aux copies qui sont manifestement et gravement ratées. Le jury est soucieux de valoriser nettement les copies qui se détachent du lot (une très bonne copie sera notée entre 15 et 20), et aussi d'utiliser l'éventail des notes moyennes pour des copies qui ne sont pas toujours abouties, mais qui témoignent d'un travail de préparation sérieux, de connaissances précises et d'un véritable engagement réflexif. Quantitativement parlant, sur l'ensemble des copies corrigées, on parvient à une moyenne de 10,37. L'écart-type est de 3,34, avec un nombre important de notes au-dessus de 12, et encore au-dessus de 14, ce qui témoigne dans l'ensemble d'une assez bonne tenue des copies de la session 2012.

Il y a des notes excellentes, ce qui est réjouissant. Il y a aussi, ce qui est assez inquiétant et surtout surprenant – phénomène qui avait déjà été signalé les années passées – un nombre non négligeable de copies très courtes et étonnamment faibles, comme si l'on avait affaire à une absence totale de travail préparatoire. Il y a effectivement quelque chose d'absurde à se présenter à une épreuve de concours dans de telles conditions.

§2

Dans l'ensemble, les copies de cette série ont paru cette année encore d'assez bonne qualité, et certaines d'entre elles vraiment réussies et inventives. Et cela, tant du point de vue de la culture philosophique, de la technique de dissertation, et de l'implication dans la réflexion. C'est d'autant plus appréciable que les candidats composent avec les seules ressources d'une préparation d'ordre général : il n'y a pas de programme déterminé pour cette épreuve.

Du côté des moins bonnes copies, on retrouve cette année un travers déjà indiqué lors des sessions précédentes, et caractéristique de cette série « BL » pour la dissertation de philosophie : certains candidats essaient de compenser leur manque de pratique et de culture philosophiques par des emprunts assez hétéroclites faits à leurs cours de sciences sociales, ce qui déporte leurs copies vers des exposés préfabriqués et la plupart du temps hors-sujet. Si la philosophie se nourrit de ce qui n'est pas elle, et si les apports des sciences en général, des sciences sociales en particulier, peuvent être très instructifs, encore faut-il qu'ils soient utilisés de manière pertinente, sur la base d'une interprétation du sujet et d'une argumentation dotées d'une véritable autonomie réflexive. Si le sujet devient un prétexte pour exposer tel ou tel élément de sociologie, d'anthropologie ou de science politique, il est de fait négligé et manqué. C'est le cas cette année avec des éléments de sociologie relatifs à l'ordre social. Certains candidats ont fait de longs exposés sur la différence des positions sociales des uns et des autres, sur la hiérarchie des chances et des places, sur les dispositifs de mobilité et/ou d'ascension sociale, plus ou moins bloqués dans des sociétés en crise. Mais ils ont tout simplement oublié de s'interroger sur les relations de la *société* et du *monde* : par exemple, de se demander si et dans quelle mesure *la vie dans le monde* se réduit à *la vie sociale*, et s'il n'y aurait pas un ou des ordres susceptibles d'englober ou même de dépasser les ordres sociaux, et d'offrir des perspectives plus et mieux désirables.

Les principaux défauts observés proviennent surtout d'un défaut d'attention et de construction du sujet. Beaucoup de copies commencent de manière trop abstraite et finalement très arbitraire. Bien sûr, aucune règle méthodique ne saurait prévaloir de manière impérative. Mais on constate d'expérience qu'une véritable mise en situation à fonction introductive (un exemple, emprunté à l'histoire, ou à la fiction, par exemple) est nettement plus utile aux copies qui en font usage que des considérations très générales, très incertaines et finalement très peu instructives. Trop de candidats, emportés par des habitudes scolaires mal assimilées, oublient que le sujet forme un tout, et qu'une définition séparée de ses termes brise purement et

simplement un sens qu'il s'agit au contraire de faire progressivement émerger : mieux vaut articuler d'emblée la recherche (ouverte) de définitions (provisoires) à celle, déterminante, des difficultés ou des embarras qui expliquent et justifient le sujet.

Un point particulier mérite cette année particulièrement attention. Certains candidats ont d'emblée établi un lien entre la formule du sujet et la formule cartésienne qu'ils connaissaient pour figurer dans la « Troisième partie » du *Discours de la méthode* : « Ma troisième maxime était de tâcher toujours plutôt à me vaincre que la fortune, et à *changer mes désirs que l'ordre du monde* [nous soulignons] ; et généralement, de m'accoutumer à croire qu'il n'y a rien qui soit entièrement en notre pouvoir, que nos pensées, en sorte qu'après que nous avons fait notre mieux, touchant les choses qui nous sont extérieures, tout ce qui manque de nous réussir est, au regard de nous, absolument impossible. » Comme déjà indiqué, il n'y avait aucune obligation pour une telle référence, aucune attente déterminée du jury sur ce point. Et Descartes lui-même n'aurait d'ailleurs pas du tout apprécié de devenir une autorité imposante et incontournable ! Une dissertation de philosophie n'est pas un exposé d'histoire de la philosophie, ou plus généralement d'histoire des idées. D'excellentes copies sont parvenues à interpréter le sujet et à composer un parcours de réflexion sans *aucune référence*, de près ou de loin, à la philosophie cartésienne.

Parmi les copies qui connaissaient la version cartésienne de cette formule, on distingue deux cas de figures très différents, et très inégalement utiles au parcours de la dissertation. Certaines copies se contentent d'une simple mention, assez pauvre en réalité et qui ne permet pas d'intégrer les analyses cartésiennes à un traitement véritable du sujet. Plus heureuses, d'autres y prêtent une véritable attention, et notamment en examinant ce qui fait la différence entre la position proprement cartésienne et la position héritée des traditions du stoïcisme antique : comment peut-on à la fois « faire [son] mieux touchant les choses qui nous sont extérieures » et choisir de « [se] vaincre [plutôt] que la fortune » ? comment peut-on réactualiser le stoïcisme (quelque chose d'un stoïcisme en tout cas) et en appeler à une philosophie pratique, permettant de « se rendre comme maîtres et possesseurs de la nature ». La référence à Descartes devenait *alors* un outil théorique judicieux, pour comprendre le sens de la question et se donner des perspectives de réflexion.

§ 3

« Changer ses désirs, plutôt que l'ordre du monde ». Qu'est-ce que le monde ? Comment définir l'ordre du monde ? Est-on vraiment assuré, et sur la base de quels moyens, qu'un tel ordre existe ? Sommes-nous vraiment en capacité de changer nos désirs ? Quelles raisons pourrions-nous avoir de vouloir les changer *plutôt* que l'ordre du monde ? Cette alternative est-elle recevable comme telle, peut-elle ou doit-elle être transformée ? A-t-elle un sens simplement descriptif, un sens normatif voire impératif ? De quel ordre justement ?

Un assez grand nombre de copies ont repéré sans trop de difficulté ces questions directrices, à partir desquelles il était effectivement possible d'organiser la réflexion. Il était important de les poser et de les travailler d'une manière qui ne restât pas allusive ou formelle, d'engager effectivement l'analyse des notions et l'examen des propositions qui s'y trouvent impliquées.

C'est sans doute la notion de *monde* qui a été la plus inégalement travaillée. Les moins bonnes copies se contentent (et parfois tout au long du développement) de reprendre le terme (et parfois même l'expression « ordre du monde ») sans jamais en interroger le sens. Les meilleures en proposent et en examinent différentes interprétations, en se méfiant des glissements et des (fausses) synonymies : même si les termes sont parfois pris comme synonymes, il ne revient pas au même de parler du *monde*, de la *nature*, ou de l'*univers*. Non pas que les significations soient établies une fois pour toutes, et que les notions correspondantes soient étrangères les unes aux autres : le monde le plus artificiel est peut-être encore à sa manière naturel ; le monde le plus particulier actualise des déterminations qui sont peut-être générales, voire universelles. Les différences ainsi que les points de recoupement ou de chevauchement gagnent à être

progressivement construits et précisément examinés. Un assez grand nombre de copies ont fait valoir comme un trait caractéristique de l'humanité la capacité à transformer la nature (certains de ses parties ou de ses éléments en tout cas) pour s'y loger et pour y loger les éléments caractéristiques d'un habitat à la mesure de certains besoins, et aussi de certains désirs. Il était alors effectivement utile de ne pas confondre *monde* et *nature*, et pertinent de faire l'hypothèse de la multiplicité ou de la pluralité *des* mondes. Plusieurs copies ont ainsi tiré profit de la distinction entre une nature *donnée* (en tout cas en partie) et un (ou des) monde(s) *construit(s)*. Quelques unes ont fait un pas de plus en appliquant au monde lui-même cette distinction du donné et du construit – en s'intéressant par exemple aux processus d'héritage et d'appropriation : chaque génération fait cette expérience, parfois heureuse, souvent douloureuse, d'un monde dont l'existence et la structuration s'imposent avec une apparence de nécessité. Les bonnes copies se sont données les moyens de faire apparaître que le monde est à la fois ce qui résiste à nos intentions, à nos volontés et à nos désirs, et ce qu'une série de moyens efficaces permettent effectivement de transformer. Les «coefficients d'adversité» comme disent certaines copies en se référant à Sartre – sans toutefois en tirer assez précisément parti – ne sont pas déterminés une fois pour toutes, et la notion d'ordre demande à être relativisée. Rappelons que ce que Sartre nomme dans *l'Être et le néant* «coefficient d'adversité» n'existe pas en soi et absolument, mais se déploie en proportion même de nos intentions et de nos projets. Et c'est en oubliant cette donnée relative par essence qu'on *imagine* un monde aux propriétés et aux caractéristiques nécessaires.

Si l'on n'en faisait pas une distinction figée et si l'on se donnait chemin faisant les moyens de la faire évoluer, la distinction entre l'objectivité des choses et la subjectivité du (ou des) mondes vécu(s) pouvait être pertinente. Elle a permis à certains copies d'échapper à un réalisme hâtif et assez naïf – «le monde est ainsi fait» – et d'essayer de penser la plasticité des images, des idées, de la multitude des opérations et des représentations au sein desquelles un monde *pour nous* se trouve à la fois construit et transformé.

Il était surtout très judicieux – à condition d'être précis – de dégager pour le changement (y compris celui de nos désirs) une condition de contingence, opposable à ce qui constituerait un ordre de nécessité (logique ou physique). L'ordre du monde n'a pas du tout le même sens si on le considère comme un simplement arrangement factuel et marqué par la contingence (les choses sont ainsi disposées mais elles pourraient tout à fait être disposées autrement), ou et si le rapporte à un ensemble ou à un système de lois ou de principes nécessaires.

Les copies les plus pertinentes ne se sont pas contentées de poser comme une évidence la différence entre besoin(s) et désir(s). Elles ont réfléchi au caractère mobile, historiquement et socialement engendré de cette différence, ainsi qu'à la place que prend dans l'émergence même du désir l'entrelacs de l'expérience, de l'imagination et des dispositifs symboliques de l'interdiction. Elles se sont aussi interrogées sur l'interprétation même du désir que contient cette formule «changer ses désirs», qui semble prêter au sujet une capacité à disposer de ses désirs. Le désir n'est-il pas plutôt une réalité (au moins relativement) indisponible, dont le mouvement même se tient dans des contours incertains, aux frontières de la conscience et de la volonté, ce qui confère à son sujet un rôle relativement passif.

Quelques copies connaissant précisément la définition stoïcienne des passions ont expliqué de quelle manière (et pour quelles raisons) les désirs pouvaient, malgré les apparences, dépendre de nous : dans la mesure où ils procèdent de nos opinions et des jugements qu'elles contiennent, et dont les progrès de notre connaissance permettent la rectification et l'ajustement progressifs. Pour faire valoir ensuite que les origines et les perspectives corporelles du désir débordent sans cesse le champ de la prédication et du jugement, et rendent plus que problématique la figure d'un sujet maître de ses affects. Certains candidats se sont intéressés à la notion d'ascèse, et sont parfois parvenus à questionner la figure singulière d'un désir se retournant contre les désirs eux-mêmes, et perdant alors le sens d'une affirmation de soi dans le monde. Que devient la liberté lorsqu'elle se convertit en simple liberté intérieure, et lorsque la négativité du désir

s'exerce contre un sujet qu'on estime mal instruit ou même fautif? Que serait une ascèse qui ne serait pas mortification?

Il était décisif de ne pas mélanger et confondre les questions de fait – et notamment les considérations d'ordre quasi-technique : peut-on et sur la base de quelles conditions «changer ses désirs ...»? – avec les considérations de droit – à supposer que cela soit possible, est-ce vraiment souhaitable, et sur la base de quelles justifications? De manière un peu surprenante, les candidats ont eu du mal à construire et à affronter une question qui leur était pourtant vraiment accessible : celle des fins, plus ou moins impératives, auxquelles cette alternative vient s'articuler. Au lieu d'en rester à la mention très vague du bonheur et de son évidente recherche, on pouvait essayer de déterminer les perspectives dans lesquelles une telle maxime vient prendre son (ses) sens : visée de sagesse (et pas seulement de savoir), visée d'ordre éthique (valorisant la quiétude et la paix de l'âme), visée d'ordre politique (valorisant l'obéissance aux lois et aux coutumes par désespoir d'un quelconque progrès dans le monde). Car c'était à partir du moment où l'on faisait d'une manière ou d'une autre l'hypothèse de telle ou telle perspective normative, que l'on pouvait en déterminer les limites, et réfléchir à d'éventuels conflits impliquant à la fois les désirs, les devoirs, et les moyens pratiques de leur mise en œuvre.

Quelques (très rares) copies ont trouvé des exemples dans les clivages opposant les partisans du réformisme politique aux partisans de la «table-rase» révolutionnaire, les éthiques politiques de la responsabilité aux éthiques de la conviction. C'était effectivement un moyen d'inscrire le désir dans un horizon qui ne se réduise pas à la recherche du bonheur (ou d'un bonheur réduit au simple confort individuel ou interindividuel), et qui implique aussi la justice, et l'articulation liberté-justice.

Nous souhaitons bon courage aux candidats de la prochaine session, et nous les invitons à tenir compte des conseils que ce rapport essaye de leur apporter.